



CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE.

BULLETIN PERIODIQUE

EDITEUR RESPONSABLE : G. OTTEN
24, RUE HAUTE
1300 WAVRE

N° 202

J A N V I E R I 9 8 6

Bulletin mensuel ne paraissant pas en juillet et août

oo

Prochaine réunion du club : jeudi 16 janvier 1986 à partir de 19 H 30 au local habituel "Café de la Paix", place du Sablon à Wavre.

Réalisations inter-membres (pages 5, 7 et 8)

Distribution des nouveautés.

Tombola gratuite et tombola payante animées par Joseph Hoeyenbrugge.

Lots de la tombola payante

Belgique N° 998-1004 Antituberculeux 1956	1500 F xxx
Belgique N° 1102-07 Oeuvres culturelles 1959	700 F xxx
Belgique BF 40-41 Reine Elisabeth	150 F xxx
Belgique N° 1349-53 (4)	140 F xxx
Belgique N° 1391-93 + BF 42 (2)	130 F xxx
Belgique N° 1372-73 (4) Natation	120 F xxx
Belgique N° 1360-62 (4) Rerum Novarum	60 F xxx
Belgique N° 1384 (10) Rik Wouters	60 F xxx

oo

ASSIDUITE RECOMPENSEE

oooooooooooooooooooooooooooo

A l'issue de la réunion du mois de décembre, vingt-six membres du club, totalisant au moins sept présences sur les dix réunions de 1985, seront les invités du club en février-mars prochain pour le traditionnel souper aux moules. Il s'agit de MM Havrenne, Jottard, Gilson, Hoeyenbrugge, Otten, Masy, Vansever, Miroir, Winand, Clusman, Dewals, Cuvelier, Smeyers, Ponlot, Dessy, Delmez, Despontin, Delwiche, Dechesne, Trompet, D. Groodt, Hanno, Jancart, Van Hoegaerden, De Crem et Mathy.

COTISATIONS

Si une croix rouge figure ci-contre, cela signifie que nous n'avons pas encore reçu votre cotisation pour 1986. Il est encore possible de verser 300 ou 200 F pour les moins de 25 ans au Cpte 654-0002229-38 "Cotisations-Club philatélique de Wavre".

UNE BONNE ANNÉE

• TIMBRE OU AFFICHE ?

Je reviens outrée, et ce n'est pas exagéré, du bureau de poste.

Avez-vous vu les nouveaux timbres de 12 F ? C'est absolument scandaleux. D'abord, ils sont d'un sinistre démoralisant ayant des tons plutôt mortuaires que joyeux et ensuite : les dimensions !

J'ai de la correspondance à envoyer aux U.S.A. par avion, il m'en faut appliquer au moins deux par enveloppe ! Heureusement que je ne dois pas envoyer de carte sinon où mettrais-je texte et adresse ?

En fait de timbres, en Belgique, on n'est pas gâté. Quelle différence avec la Grande-Bretagne ou les U.S.A. dont les timbres sont toujours tellement et joliment colorés. Certains sont de véritables tableaux.

J'ai voulu refuser ces timbres, on m'a répondu qu'il n'y en avait pas d'autres. De toute façon, je les reporterai car je me refuse à affranchir mon courrier avec ces affiches. Et puis, « lécher » un timbre, ordinaire (petit format) cela va... mais il faudra prendre mon souffle si l'on en a deux à coller à moins que l'on ne se balade avec un mouilleur !

**J. Van Dooren,
1060 Bruxelles.**

"LE SOIR" 19 décembre
1985

COÛTEUX COURRIER

Aux Etats-Unis, le courrier des députés et sénateurs est, comme chez nous, à charge de l'Etat, pourvu qu'il soit rédigé sur du papier officiel. Il y en a cependant, outre-Atlantique, qui ne se gênent vraiment pas : ainsi un sénateur démocrate de Californie a dépensé en trois mois plus de... quatre-vingts millions de nos francs en correspondance. Le total des dépenses épistolaires des congressistes s'élèverait à sept milliards et demi de FB pour 1985. Cela dit, au cours de l'année dernière, huit sénateurs n'ont pas écrit une seule lettre aux frais des contribuables.

"LE SOIR" 17 décembre 85

SOLDES À LA POSTE

La Régie des Postes suit le mouvement du commerce intérieur et met en vente en « promotion », ses postogrammes, qui remplacent les anciens télégrammes de luxe. Des pochettes de cinq postogrammes sont vendues au prix de 200 francs, dans tous les bureaux de poste, et ce jusqu'au 31 janvier.

"LE SOIR" 13 décembre
1985

TIMBRE PROVOCATEUR

Les postes est-allemandes ont mis leurs menaces à exécution en renvoyant en R.F.A. 44.000 lettres portant un timbre que la R.D.A. et d'autres pays du Pacte de Varsovie comptaient boycotter parce qu'ils le jugent « provocateur ». Le timbre incriminé, émis début novembre, est intitulé « Quarante ans d'intégration des Allemands rapatriés ». Il rend hommage aux 8,5 millions d'Allemands déplacés après la guerre des territoires orientaux de l'ancien Reich. La Pologne, l'U.R.S.S., la Bulgarie et la Tchécoslovaquie ont également mis le timbre à l'index.

"LE SOIR" 10 décembre
1985

TIMBRES « EUROPA »

La régie des postes a organisé un concours dans les académies des beaux-arts de Belgique et établissements assimilés en vue de réunir des projets de dessins pour deux timbres « Europa » (12 et 23 F) qu'elle émettra le 5 mai prochain. Le premier prix est allé à M^{lle} Miet Vandersteen, élève de l'institut provincial de Hasselt. Les autres candidats retenus sont Jan De Jonghe, de Leefdaal, Jean-Marie Dossogne, de Spa, Michaela Nietvelt, de Brassaat, Eric Bogaerts, de Sint-Niklaas, Rik Watzet, de Ninove, Nicolas Van Damme, d'Aarschot, Siska Gruyaert, de Gits et Bertha Lenzke, de Jupille.

"LE SOIR" 20 décembre
1985

Observations et réflexions sur les fluctuations des cotes

Un philatéliste de grande expérience nous a fait remarquer qu'il fallait bien lire l'éditorial du nouveau C.O.B. et notamment le passage suivant : "Il faut bien comprendre que ce n'est pas la cote qui fait le prix d'un timbre, mais bien l'inverse".

Nous sommes tout à fait d'accord avec cette affirmation. Il est probable aussi que, jusqu'en 1982, certaines cotes étaient surfaites par rapport à d'autres. Prenons l'exemple de la série "U.P.U." de 1952. En 1973, la série neuve était cotée 3.800 F et la série oblitérée 3.000 F. En 1979, les mêmes séries atteignaient respectivement 14.000 F et 10.500 F, et en 1982, 20.000 F (sans charnière) et 14.500 F.

En 9 ans, la cote avait donc été multipliée par 5,26 pour la série neuve et par 4,8 pour l'oblitérée. Actuellement, les deux cotes sont respectivement de 15.000 F et de 9.000 F (soit un peu moins de 4 fois la cote de 73 pour la série neuve sans charnière et 3 fois la cote de 73 pour la série oblitérée.

Prenons un autre exemple dont le point de départ est exactement le même. Il s'agit de la série "antituberculeux" de 1933 qui cotait en 73, 3.800 F à l'état neuf et 3.000 F oblitérée. Elle est passée à 23.000 F dans le COB 86, à l'état neuf sans charnière, soit plus de 6 fois la cote de 73. La série oblitérée, cote 9.000 F, tout comme la série oblitérée U.P.U.

Comment expliquer cette discrimination en ce qui concerne l'augmentation des cotes respectives pour les deux séries neuves ? Le tirage a sans doute joué un rôle : 40.000 F pour les "antituberculeux" et 66.000 pour l'"U.P.U."

Autre paramètre : la série "antituberculeux" n'a eu cours que pendant 10 mois, alors que la série "U.P.U." a "duré" près de 7 ans et demi.

On peut aussi relever que la première date de l'avant-guerre et qu'elle a presque 20 ans de plus que l'autre; elle a donc plus de chances d'avoir été perdue, détruite, abîmée ou de comporter des charnières.

Variations des remises

Relevons pour terminer cet autre passage important dans l'édition 1986 du C.O.B. : "Les remises accordées sur les nouvelles cotes seront forcément réduites". Il y a quelques années, lors de nos ventes entre membres, le prix de départ variait de 50 à 60 % de la cote "officielle", et un peu plus pour les bonnes séries. Depuis deux ans environ, les prix de départ sont descendus jusqu'à 40 % et même 30 % de la cote officielle....

C'est dans ce sens qu'il faut comprendre le passage de l'éditorial du C.O.B. 1986 relevé ci-dessus....

NOUVEAUX TIMBRES LUXEMBOURGEOIS



Dans le cadre de l'année internationale de la jeunesse, l'administration des postes et télécommunications du Grand-Duché de Luxembourg a émis, le 5 décembre dernier, la série des timbres "Caritas 1985", deuxième et dernier volet du cycle de vignettes dédiées aux portraits d'enfants et flanquées d'un timbre ayant pour thème la Nativité.

"VERS L'AVENIR" lundi 30 décembre 1985

Chronique philatélique

BELGIQUE

➤ Chaque année, la Régie des Postes publie son rapport d'activités.

Dans l'édition détaillant l'année 1984, nous avons notamment relevé les points suivants :

• Au cours du dix-neuvième congrès de l'Union Postale Universelle, qui s'est tenu à Hambourg, la Belgique a été élue au sein du conseil exécutif. Cet organe permanent de l'U.P.U. se compose de trente-neuf pays membres désignés sur base d'une répartition géographique équitable et est chargé essentiellement de la gestion de l'Union.

L'Europe occidentale y sera également représentée par la République fédérale allemande, la France, l'Irlande, la Norvège, le Portugal et la Suisse.

Par ailleurs, la Belgique a gardé son mandat du conseil consultatif des études postales (C.C.E.P.), mandat qu'elle détient au sein de cet organe permanent depuis sa création en 1957.

• Le mouvement général des correspondances a évolué de 1,67 % par rapport à 1983 (on trouvera pour chaque catégorie le nombre de milliers d'envois 1984 et l'évolution en % 83/84) :

Envois enregistrés (envois recommandés de service non compris) : 21.032 (- 1,53 %) ; exprès : 5.621 (- 4,45) ; envois de service : 142.564 (- 0,52) ; lettres : 958.322 (+ 0,02) ; cartes postales : 27.734 (+ 8,04) ; cartes illustrées : 28.892 (- 10) ; imprimés : 654.626 (+ 0,65) ; journaux et périodiques : 299.338 (+ 10,42) ; abonnements-

poste : 483.779 (- 4,43) ; publications périodiques imprimées : 309.420 (+ 13,88) ; divers : 29.027 (+ 12,27).

• **Morphologie du courrier.** La masse du courrier se répartit comme suit (successivement les pourcentages du trafic intérieur et du trafic global 1984) : Lettres : 27,74 (32,37) ; journaux et écrits périodiques : 29,52 (26,45) ; imprimés : 22,28 (22,12) ; envois de service : 5,60 (4,81) ; cartes postales : 0,86 (0,94) ; envois enregistrés : 0,60 (0,71) ; envois exprès : 0,06 (0,19) ; divers : 13,34 (12,41).

• **Modes d'affranchissement** (ventilation en % pour 1984 et 1983) : timbres-poste : 29,12 (29,82) ; machines à affranchir : 24,24 (23,97) ; abonnement-poste : 17,54 (18,78) ; envois de service : 4,74 (4,83) ; franchise de port : 0,26 (0,26) ; rétribution différée : 4,20 (4,27) ; non adressés ni affranchis : 6,81 (5,78) ; en numéraire : 13,09 (12,29).

Les cabinets et départements ministériels, les services de l'Etat, des provinces et des organismes d'intérêt public ont expédié de la correspondance administrative selon le régime de la rétribution différée pour un montant total de 2.067.230.442 F. Pour 1983, ce montant s'élevait à 1.937.487.545 F.

• **Modes d'oblitération** (% 1984 et évolution par rapport à 1983) : Manuelle : 18,27 % (- 0,26 %) ; Mécanique : 17,20 (- 0,52).

Dispense d'oblitération : 64,53 (+ 0,78).

• L'atelier général du Timbre, à Malines, a produit 958.926.711 unités de

valeurs postales (timbres-poste spéciaux, ordinaires, carnets, cartes postales, cartes-lettres, aérogramme).

• Entre sa date de mise en vente (avril 1984) et le 31 décembre de cette même année, 750.000 exemplaires de « Postogram » environ ont été vendus.

• Les inscriptions au fichier philatélique s'élevaient à 351.326 ; celles au fichier marcophile à 18.121.

Les abonnés belges aux nouvelles émissions de timbres-poste étaient au nombre de 62.719 ; les abonnés étrangers : 7.109.

Montant de la vente des timbres-postes : 169.185.953 F répartis en 483.414 envois ; le nombre d'envois de vignettes d'affranchissement (1.090.258 F) et de cartes maximum (1.161.342 F) s'élève à 2.455.

A noter qu'une nouvelle brochure vient de voir le jour : « ... Et voici notre service des collectionneurs » reprend et explique toutes les activités de ce service que la Régie des Postes met à la disposition des amis du timbre.

Elle est en vente au prix (excessif) de 40 F.

➤ **Rens. :** Régie des Postes, Division 1.3.0.2, Service des collectionneurs, Centre Monnaie, 1000 Bruxelles, tél. 02-219.38.50, 219.38.60.

• Durant les mois de juillet et d'août, le bureau de poste automobile qui a fonctionné à la côte et dans les Ardennes, a reçu 61.000 visiteurs.

➤ Comme l'année dernière, la Régie des Postes propose jusqu'au 31 janvier prochain un paquet promotionnel de « Postogram »

contenant cinq de ces articles pour le prix de quatre (200 F, port en service intérieur inclus).

D'autre part, elle a mis en vente quatre nouvelles illustrations.

Ceci dit pour information.

➤ Parmi les publications philatéliques qui nous sont parvenues récemment, nous avons relevé les textes suivants : « A propos d'un lot d'enveloppes des U.S.A. : quelques aspects marcophiles modernes » ; « un pli de Bruxelles X vers Heule : une énigme marcophile » (C.P. Dottignies, septembre) ; « La carte postale en péril » (id., octobre) ; « en l'absence de notices postales : le gros-bec et le chardonneret, présentation philatélique » (O.F.A.C., décembre) ; « Un code postal new-look, commentaires après un article lu dans « De Postzegel », « Géostory (3° p.) : le cosmotourisme » (C.P. Dottignies, décembre) ; « La saga des « Post Office » de l'île Maurice », « Le premier timbre-poste belge bilingue », « 50 ans de « Journée du Timbre » en Autriche » (« La Revue du Timbre », décembre).

➤ Le Musée des Postes et Télécommunications exposera du 2 janvier au 30 mars, une sélection de timbres-poste et d'entiers postaux émis par l'Administration postale d'Argentine.

Le musée est accessible gratuitement du mardi au samedi, de 10 à 16 h, les dimanches et jours fériés de 10 à 12 h 30.

Sur demande préalable, des visites guidées sont organisées du mardi au vendredi.



REALISATIONS INTER MEMBRES
DU JEUDI 16 JANVIER 1986

N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
1	Belgique	30	xx	600	200	
2		45	xx	500	150	
3		52	xxx	5500	2500	
4		76	xxx	1200	500	
5		334	xxx	300	150	
6		351-52	xx	6500	2200	
7		631-38	xxx	340	160	
8		773-80	xxx	1850	900	
9		860-62	xxx	2100	1000	
10		918-23	xxx	2500	1250	
11		1013-18	xxx	450	220	
12		1114-20	xxx	700	350	
13		1121-27	xxx	375	180	
14		1153-58	xxx	475	230	
15		1172-73A	xxx	170	85	
16		1182-87	xxx	425	200	
17		1216-21	xxx	275	130	
18		1262-68	xxx	235	110	
19		PA 25	xx	300	100	
20		BF 29 émission privée	xx	2200	800	
21		BF 31	xxx	6000	3000	
22		BF 33	xxx	300	150	
23		BF 36-37	xxx	425	200	
24		1198-1203 FDC	0	500	150	
25		1241-42 FDC	0	205	80	
26		458-65 feuillet 1er jour	0	500	150	
27		1249 (9) feuillet 1er jr	0		40	
28		Luxembourg	300-05 feuillet souvenir	0	125	300
29	Pays-Bas	666-70	xxx	100	350	
30		673-77	xxx	60	210	
31		691-92	xxx	10	35	
32		696-700	xxx	90	280	
33		703-07	xxx	110	400	
34		710-11	xxx	16	55	
35		717-18	xxx	30	100	
36		719-23	xxx	130	450	
37		724-25	xxx	40	140	
38		726-27	xxx	30	100	
39		728-32	xxx	140	490	
40		740-44 sauf 743	xxx	59	100	
41		747-51	xxx	65	275	
42		752-54	xxx	30	100	
43		755-57	xxx	140	480	
44		758-61A	xxx	17	60	
45		762-66	xxx	60	200	
46		769-73	xxx	90	310	
47		774-79	xxx	59	200	
48		782-86	xxx	40	140	
49		852-54	xxx	90	300	
50		855-64	xxx	55	180	
51		866-72	xxx	69	210	
52		874-81	xxx	80	280	
53		886-92	xxx	90	300	
54		896-8	xxx	65	210	
55		908-12	xxx	87	270	
56		918-25	xxx	130	450	

2e

Les timbres-poste repris ci-dessous, quel que soit le type de papier utilisé pour leur impression, ne seront plus en vente après le 31 mars 1986 :

"Lion héraldique" - ancien type

0,05 F - 0,10 F - 0,15 F - 0,20 F - 0,30 F - 0,60 F + préoblitérés; 0,60 F grand format - 1,50 F "B" - 2,50 F + préoblitéré - 2,50 F "B"

"Lion héraldique" - nouveau type

0,50 F "B" - 1 F "B" - 1,50 F + préoblitéré - 2 F "B" - 2,50 F + préoblitéré - 4 F "B" - 5 F "B"

EXPOSITION "CONGO-ZAIRE 1886-1986"

oo

Dans le cadre du 100e anniversaire de l'émission du premier timbre-poste de l'Etat indépendant du Congo, une importante exposition philatélique sera consacrée à cet événement.

Cette exposition dénommée "Congo-Zaïre 1886-1986" se tiendra dans la salle des guichets du bureau des postes de Bruxelles I du 17 au 23 mars 1986.

Consacrée essentiellement à l'Histoire philatélique du Zaïre, elle est organisée par la Régie des Postes en collaboration avec les responsables des milieux philatéliques.

Cette importante manifestation comprendra au moins 150 cadres reprenant les plus prestigieuses collections de ce pays.

Le Musée Postal y exposera entre autres des objets et documents en rapport avec l'exploitation du service postal, tandis que l'Office national des Postes et Télécommunications du Zaïre apportera également sa participation.

A l'occasion de "Congo-Zaïre 1886-1986", la Régie émettra deux enveloppes spéciales illustrées aux valeurs de 12 F et 23 F. Elle mettra en service un distributeur automatique de vignettes d'affranchissement.

PETITES ANNONCES

oo

Offre 25 F pour 100 points Artis-Historia et 30 F pour 100 points Soubry

Recherche anciennes cartes postales illustrées de WAVRE et MELLET.

Recherche chromos Jacques - Races humaines N° 3 - 7 - 17 - 21 - 22 - 24 - 37 - 80 et 86.

Guy OTTEN, rue Haute, 24 1300 WAVRE (010/22.25.12).

Lot No	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
3e 57	Luxembourg	576-77; 578-79	xxx	85	42	
58		580	xxx	80	40	
59		580A-86A	xxx	500	250	
60		587-88; 599-602	xxx	70	35	
61		589-94	xxx	550	275	
62		603-08	xxx	200	100	
63		611-13; 620; 632-33	xxx	54	27	
64		634-35; 637; 644-46	xxx	62	30	
65		638-43	xxx	150	75	
66		647-53	xxx	75	37	
67		654-59	xxx	150	75	
68		660-09	xxx	60	30	
69		Occupation 1-16	xx	150	70	
70		17-32	xxx	250	125	
71		33-41	xx	125	60	
72		PA 1-6	xx	100	45	
73		7-15	xxx	350	175	
74		16-20	xxx	4500	2200	
75		21	xxx	75	37	
76	Vatican	26-38	xxx	1045	3000	
77		39	xx	50	130	
78		40-43	xxx	820	2400	
79		72-79	xx	500	1400	
80		80-85	xx	525	1425	
81		128-39	xxx	11	30	
82		150-57	xxx	70	200	
83		189_90	xx	100	275	
84		230-31	xxx	20	55	
85		261-64	xxx	22	60	
86		265-67	xxx	45	120	
87		272-79	xxx	47	125	
88	Belgique	service 26-35	xx	70	25	
89		36-41	xx	300	120	
90		42-46	xx	1500	550	
91		PA 1-4	xx	500	200	
92		5	xx	2000	750	
93		6-7	xx	500	200	
94		1 2-13 émission privée	xx	1000	350	
95		15-23A Imaba	xxx	600	230	
96		26-27	xx	2400	1000	
97		30-35	xx	100	40	
98	France	PA 5-6	xx	300	820	
99		20	xxx	325	900	
100		34	xxx	55	150	
101		38-41	xxx	170	500	
102		42-45	xxx	65	180	
103		46-48	xxx	65	180	
104	Monaco	503-09	xxx	155	450	
105		511-13	xxx	18	50	
106		532-37	xxx	48	140	
107		537A-550A	xxx	155	450	
108		576-78	xxx	12	35	
109		591-97	xxx	29	80	
110		599-606	xxx	30	85	
111		620-31	xxx	30	85	
112		637-51	xxx	50	145	
113		664-74	xxx	30	85	
114	Luxembourg	1	0	1500	600	
115		2	0	2500	1000	
116		3	xx	6500	2700	
117		6	0	500	200	
118		13	xx	550	250	

	N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ.	Adjugés à
4e	119	Belgique	188A	xxx	250	90	
	120		305-07	xx	1600	670	
	121		787-91	xxx	2700	1350	
	122		814-22	xxx	2800	1400	
	123		860-62	xxx	2100	1050	
	124		863-67	xxx	3300	1650	
	125		880-91	xxx	15000	7000	
	126		918-23	xxx	2500	1250	
	127		930-37	xxx	2400	1200	
	128		938-40	xxx	1750	875	
	129		979-85	xxx	2500	1250	
	130		991-93	xxx	425	210	
	131		1013-18	xxx	450	220	
	132		1076-81	xxx	700	325	
	133		1090-92	xxx	250	120	
	134		1125-27	xxx	150	65	
	135		1159-62	xxx	135	60	
	136		1163-68	xxx	650	315	
	137		1188-90	xxx	150	70	
	138		1198-1203	xxx	275	120	
139	1205-11	xxx	275	130			
140	1216-21	xxx	275	115			
141	1225-30	xxx	275	125			
142	1233-38	xxx	250	115			
143	1243-45	xxx	60	28			
5e	144	Belgique	217	xx	900	340	
	145		218	xx	850	325	
	146		317-24	xx	3000	1300	
	147		326-32	xx	4000	1275	
	148		351-52	xx	6500	1700	
	149		394-400	xx	7500	2600	
	150		404-06	xx	250	100	
	151		407-09	xx	250	100	
	152		781-84	xx	350	175	
	153		813	xx	70	10	
	154		807-10	xxx	250	95	
	155		808	xxx	75	20	
	156		952-54	xxx	60	20	
	157		969-70	xxx	50	20	
	158		987-89	xxx	360	140	
	159		967-68 + 1191-92	xxx	100	10	
	160		994-95	xxx	175	50	
	161		1008-10	xx	50	10	
	162		1024	xx	50	10	
	163		1025-26	xxx	75	10	
164	1030	xx	125	10			
165	1037	xxx	60	10			
166	1125-27	xxx	110	20			
167	1133-38	xxx	450	150			
168	1176-81	xxx	500	150			
6e	169	Luxembourg	15	0	900	360	
	170		16	0	125	50	
	171		17	0	50	20	
	172		18	0	175	70	
	173		19	C	125	50	
	174		20	C	450	180	
	175		21	0	2750	1100	
	176		27	0	1000	400	
	177		29	0	780	280	
	178		31	0	800	320	
179	32	0	600	240			